



Cotonou, le 23-7-2020

Le Gardien des Sceaux, Ministre

N° 2159 /MJL/DC/SGM/DRIPDS/SA

A

Monsieur le Directeur Exécutif
de l'ONG Cercle pour la
Sauvegarde des Ressources
Naturelles (Ce.Sa.Re.N)

Tél. : 97 08 49 27

Cotonou

Objet : Attribution d'agrément

Référence : Lettre N° 088/DE/SA du 13 juillet 2020

Monsieur le Directeur Exécutif,

J'accuse réception de votre correspondance citée en référence par laquelle vous sollicitez un agrément.

Après examen des pièces jointes à votre demande, je vous assure notification de la reconnaissance de votre structure par le Ministère de la Justice et de la Législation sous le numéro **N° 862 /MJL/DRIPDS du 20 juillet 2020.**

En conséquence, vous me ferez tenir vos rapports annuels d'activités **au plus tard le 31 mars de l'année n+1** pour satisfaire à l'obligation de reddition des comptes qui incombe à votre structure sous peine d'annulation de l'acte par le Ministère.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Exécutif, l'expression de mes salutations distinguées.

P/Le Ministre et P.D.,
La Directrice de Cabinet.

Aleyya GOUDA BACO

